

5 août 2013

**Lettre ouverte à M. François Hollande, Président de la République - 1** (voir 2 dossier à la suite)

**Objet : ours, Pyrénées, un scandale d'État**

Monsieur le Président,

le 1<sup>o</sup> août 2013, suite à la battue d'effarouchement contre l'ours organisée sur le territoire de la commune de Saint-Lary en Ariège, un large quarteron d'associations favorables aux réintroductions de ce carnivore dans le massif, pour la plupart amplement subventionnées par l'État, vous adresse une lettre ouverte très critique quant au fonctionnement de l'État dans ce dossier.

Il faudrait tout reprendre tant les contre vérités s'y succèdent, mais un point central demande explication et doit être porté à votre connaissance par notre association, l'ADDIP : elle regroupe les associations de tous les départements pyrénéens opposés à l'ensauvagement de leur milieu et œuvre en relation avec les élus nationaux et locaux, l'ANEM, les représentants de la profession agricole, à la réflexion sur l'avenir du massif dans toutes ses composantes : les femmes et les hommes, l'économie, la biodiversité et les paysages qui le caractérisent.

*« Nous espérons que les Pyrénées ne deviennent pas un coin de France où la loi de la République ne s'applique plus »* écrivent sans vergogne les signataires à propos de cette battue ariégeoise et des *« arrêtés d'effarouchement pris par les préfets des Hautes-Pyrénées, en 2012 et 2013 »*, pour l'instant les deux départements les plus impactés par ce grand carnivore même si le risque est bien général.

**Mais, M. le Président, c'est justement parce que les Pyrénées ont été une terre où la loi a été bafouée comme l'étaient leurs habitants que la situation actuelle existe. Bafouée par l'État lui-même dont aujourd'hui vous assurez « le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité ».**

Cette continuité concerne aussi les faces sombres de notre République, et dans le cas de l'ours il ne s'agit rien moins que d'une **escroquerie d'État** sans laquelle il n'y aurait jamais eu importation d'ours slovènes dans les Pyrénées. **Face à cette agression, les actions de ceux qui en sont victimes ne peuvent sembler « illégales » que si l'on oublie ce contexte : mensonges avérés de l'État, carence à en tirer les conséquences en réparant ce dysfonctionnement majeur du processus de décision.**

**Sans les mensonges de l'État, les ours slovènes n'auraient jamais été là** : toutes les suites du programme ours découlent de ce mensonge initial qui met en jeu la morale républicaine et la confiance des citoyens en leur État, ici sérieusement atteinte.

**L'État doit assumer ce dysfonctionnement**, il met en jeu la gouvernance sous ses aspects à la fois de fond (politiques et moraux) et très concrets. Il faut en tirer les conséquences : enlever ces ours, les placer en un lieu où ils ne nuiront à personne. **Il est inadmissible de continuer à faire payer à ceux qui ne le voulaient pas les conséquences de ce qui est une escroquerie d'État alors que l'Europe elle-même en a tiré les conclusions que nous allons voir dans le dossier joint : stop aux réintroductions « à cause de l'opposition des populations locales. »**

Nous sommes à la disposition de vos services pour plus amples informations notamment sur la gravité des conséquences pour les populations, leur droit comme tout citoyen aux conditions de sécurité pour elles mêmes et leur travail garanties par loi, la réalité de l'ours aux niveaux mondial et européen. Vous trouverez déjà ci-joint l'historique de la situation, et face à cette réalité la position de l'Europe qui n'a rien à voir avec celle exprimée dans ce courrier des associations (2, dossier : un scandale d'État).

Nous vous prions, Monsieur le Président, de bien vouloir accepter tout notre respect citoyen,

**Pour l'ADDIP**, sa Présidente, Marie Lise Broueilh,

son chargé de recherche et porte parole Bruno Besche-Commenge, [bbeschecommenge@orange.fr](mailto:bbeschecommenge@orange.fr)